



École Fernand-Seguin

10 050, avenue Durham

Montréal, QC H2C 2G4

Téléphone : 514 596-5200

Télécopieur : 514 596-7352

<http://fermand-seguin.csdm.ca/>

Avant de procéder à l'inscription en ligne au test de classement, qui débutera le 2 octobre 2018, veuillez lire ce document.

Inscription au test de classement préalable à l'admission 2019-2020

Nombre de places limitées lors des journées du test de classement

Processus de classement

- Période d'inscription au test de classement préalable :
 - du 2 au 19 octobre 2018 pour le préscolaire ;
 - du 2 au 31 octobre 2018 pour le primaire.
- Passation du test de classement préalable :
 - Samedi 27 octobre pour le préscolaire, selon l'horaire indiqué à l'inscription;
 - Samedi 10 novembre pour le primaire, selon l'horaire indiqué à l'inscription.
- Réponse aux parents suite au résultat :
 - Refus, seuil non-atteint : lettre transmise au plus tard fin novembre
 - Refus faute de place mais dont l'enfant a réussi le test : lettre transmise au début décembre; élève sur liste d'attente jusqu'au 30 juin 2019
 - Élèves acceptés et inscription officielle : décembre 2018

Modalités d'inscription au test de classement préalable à l'admission

Les inscriptions au test de classement préalable se font en ligne à partir du lien sur le site de l'école.

Pour inscrire votre enfant, les parents doivent obligatoirement résider sur le territoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Selon la politique d'admission de la CSDM, 2 preuves de résidence seront exigées lors de l'admission de l'enfant s'il est alors accepté.

- Tout document frauduleux ou non conforme entraînera l'annulation de l'inscription officielle. Voici la liste des 2 preuves admissibles (copies originales) de l'adresse principale de l'élève du domicile des parents résidant sur le territoire de la CSDM:

Permis de conduire du Québec
Relevé d'emploi
Compte de taxe scolaire ou municipale
Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution
Preuve d'assurance habitation
Preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise
Relevé de compte bancaire au Québec, relevé de carte de crédit
Avis de cotisation de Revenu Québec
Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec

Une fois l'inscription en ligne complétée, imprimez le formulaire officiel de recommandation à faire compléter par l'intervenant éducatif ou scolaire de l'année en cours, disponible sur le site de l'école.

Critères

- Obtention d'un score supérieur à un test scientifique de raisonnement logique
- Recommandation de l'enseignant(e) ou de l'éducateur(trice) de l'année en cours
- Dossier scolaire démontrant un rendement permettant la poursuite d'un programme enrichi (élève déjà inscrit dans une école)

Informations complémentaires

Places disponibles en 2019-2020. Le nombre de places est indiqué sous réserve de modification.

- 17 places en maternelle
- 24 places en 1^{re} année
- 4 places en 2^e année
- 3 places en 3^e année
- Aucune place disponible en 4^e, 5^e et 6^e années, sauf en cas de départ d'élève.

Il n'y a pas de transport scolaire, il est de la responsabilité des parents de transporter l'élève à l'école. Possibilité d'inscrire l'élève au service de garde en dehors des heures de classe entre 7h et 18h.



**Commission
scolaire
de Montréal**